



La Fondation Jourdan à Magneville

Le site de Magneville est organisé sur 2 niveaux avec au total 30 chambres individuelles avec cabinet de toilette destinées à l'hébergement permanent des résidents :

Niveau 0 : 22 chambres

Niveau 1 : 8 Chambres

3 bâtiments attenants

composent la structure :

(Beauval-Léon Travers et cour de Fresville).



Les Lices - Jourdan

L'établissement public social et médicosocial les Lices-Jourdan (EPSMS) est composé de 2 structures d'EHPAD fusionnées depuis le 01 janvier 2019 et réparties sur les sites de Saint-Sauveur-le-Vicomte (63 places) et de Magneville (30 places). Un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) de 24 places est attaché au site de Saint Sauveur.

Le site de Magneville est situé dans le centre du bourg près de la mairie et de l'église. Il est habilité à l'aide au logement et à l'aide sociale.



Etablissement
d'hébergement pour
personnes âgées
dépendantes
EHPAD



Fondation Jourdan

Le Ferage

50260 MAGNEVILLE

Tel : 02 33 52 26 80

www.leslices-jourdan.fr

**Accompagnement
Prendre soin
Autonomie**



**Les Lices
Jourdan**

EHPAD & SSIAD

St-Sauveur-le-Vicomte
Magneville

La vie à l'EHPAD

Des activités et des sorties variées et adaptées aux résidents sont organisées. Les professeurs d'activités physiques adaptées interviennent chaque semaine pour maintenir les acquis.

Les bénévoles participent par le biais de l'association « ALAMRM »



La restauration

La cuisine est préparée en interne par liaison chaude. Les petits déjeuners sont pris en chambre ou dans les lieux de vie. Les repas sont pris en salle de restaurant ou dans les lieux de vie.

Vos démarches

Une visite peut être organisée en prenant rendez-vous au 02 33 52 26 80

Le dossier d'admission est à renseigner sur le site internet « Via trajectoire »

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la cadre de santé en passant par le standard.



Prise en charge médicalisée

Les résidents ont le libre choix de leur praticien. La prise en charge est coordonnée par un médecin salarié de l'établissement.

Le personnel

L'équipe est composée de :

- Un directeur et une équipe administrative,
- Un médecin coordonnateur,
- Une cadre de santé,
- Une équipe paramédicale (infirmières, aides-soignants, agents des services hospitaliers, kinésithérapeutes, pédicure).

